

VOYAGE SCOLAIRE LOMBARDIE

Octobre 2018

MARCHÉ PASSÉ SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE(MAPA)

Dépositaire de l'offre :

Etablissement : LYCEE FRANCOIS COUPERIN
Route Hurtault
77 300 FONTAINEBLEAU
Tèl : 01.60.39.55.00

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Jean-François BOURDON,
Proviseur
Contact : Madame Nathalie GONIN, adjointe
gestionnaire, Agent comptable
Courriel : nathalie.gonin@ac-creteil.fr

Nature du marché :

Marché à procédure adaptée en application des articles 26, 27, 28, 29 et 40 du code des marchés publics.
Publication sur le site internet AJI (Association des Journées de l'Intendance)

Objet du marché : Prestation pour un voyage scolaire en un seul lot

Destination : LOMBARDIE (Italie)

Période : du 15 octobre au 19 octobre 2018 (le jour de départ peut être variable en fonction des tarifs)

Effectif prévu : de 25 à 35 élèves de Terminale et 1ère et de 3 à 4 accompagnateurs en fonction du nombre d'élèves

Le nombre définitif d'élèves participants ne sera connu qu'ultérieurement.

La prestation doit respecter le programme joint en annexe et inclure obligatoirement :

→Transport

Option 1

- Le transport en train
- L'autocar sur place
- Les rotations et temps de repos des chauffeurs
- Des chauffeurs expérimentés
- Les frais de péage et de parking ainsi que toute autre dépenses liées au transport ou au stationnement, en France ou en Italie.
- L'hébergement en pension complète du ou des conducteurs.
- **Option 2**
- Le transport en avion
- L'autocar sur place

- Les rotations et temps de repos des chauffeurs
- Des chauffeurs expérimentés
- Les frais de péage et de parking ainsi que toute autre dépenses liées au transport ou au stationnement, en France ou en Italie.
- L'hébergement en pension complète du ou des conducteurs.

→ Hébergement

- L'hébergement en hôtel de tous les élèves et accompagnateurs dans la même ville, à proximité des villes à visiter. Possibilité de changer d'hôtel en cours de séjour en fonction des sites à visiter.
- Tous les repas petits déjeuners, déjeuners, dîners inclus.

→ Réservations, documents administratifs

- La réservation et le règlement auprès des sites et musées, et transport autre que l'autocar figurant au programme des visites, lorsqu'elle est nécessaire.
- Un dossier de voyage complet adressé au professeur organisateur avant le départ.
- Un numéro d'appel d'urgence et d'assistance joignable 24h/24h et 7j/7
- Un référent du prestataire, localisée en France clairement identifié et facilement joignable en cas de problème d'organisation pendant le déplacement et le séjour.

Assurances :

Les assurances seront proposées en option et feront l'objet d'un devis séparé (assurance accidents de la vie ; assurance annulation groupe ; assurance annulation individuelle ; assurance rapatriement).

Le détail des garanties de ces assurances, précisant les conditions d'annulation sera joint au devis.

Les candidats préciseront les conditions particulières de report ou d'annulation en cas de décision par les autorités d'interdiction des voyages scolaires à l'étranger durant la période prévues (risque attentat élevé, menace sanitaire...).

Références exigées :

Les candidats seront légalement enregistrés pour le transport national et international des personnes et disposeront d'un certificat de capacité professionnelle en cours de validité.

Les candidats satisferont aux normes applicables en France et en Europe, en particulier celles applicables aux transports scolaires.

Les variantes sont acceptées à condition de respecter les grandes lignes et l'esprit du programme joint en annexe.

Dépôt et présentation des candidatures :

Le dépôt des candidatures doit impérativement intervenir avant **le 6 juillet 2018**.
Toute candidature reçue après cette date sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :
Le présent avis valant cahier des charges signé en dernière page par le candidat
Un projet de contrat précisant les prestations proposés et leur coût.

- Tout autre document que le candidat jugera utile.

Les offres déposées seront présentées en langue française et exprimées en euros, toutes taxes comprises. Elles feront apparaître :

- le coût par participant, accompagnateurs compris (pas de gratuité pour ceux-ci).
- Le nombre de participants minimum permettant d'établir le tarif proposé.

Les candidatures devront être adressées :

- Par voie postale sous double pli (**MAPA ne pas ouvrir**) à l'adresse

LYCEE FRANCOIS COUPERIN
Route Hurtault
77 300 FONTAINEBLEAU

- Par courrier électronique aux adresses : nathalie.gonin@ac-creteil.fr
mouna.ziadi@ac-creteil.fr

Engagement :

Les candidats déposant une offre s'engagent à disposer des réservations nécessaires (transport, hébergement visite) jusqu'à la date de signature du contrat. Cette signature ne pourra intervenir que lorsque tous les élèves seront inscrits, et après la réunion du conseil d'administration, sans que pour autant un contrat puisse être signé à cette étape.

Critères d'attribution du marché :

Prix : 40 %

Qualité des prestations (transport, qualité de l'hébergement, respect du programme des visites) : 60 %

Modalités de règlement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le titulaire pourra recevoir un acompte correspondant à 70% maximum du montant du marché. Cet acompte sera versé sur présentation d'un document émis par le titulaire en deux versements, le premier de 30 %, le second de 40%. Le solde sera versé au moment du départ du voyage.

Les factures seront transmises au Lycée Couperin par voie postale en double exemplaire accompagnées d'un RIB.

Résiliation du marché :

L'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.